



Probleme à props d'une saisie attribution

Par aria, le 15/04/2009 à 01:56

Bonjour,

mon ami a reçu il y a 4 mois une lettre d'un cabinet d'huissiers lui réclamant la somme de 121 euros.

Il n'a depuis reçu aucune lettre lui réclamant à nouveau un paiement mais nous venons d'apprendre que le 9 avril il a été fait une saisie attribution sur son compte d'une somme de 462 euros.

Le nom de l'huissier ayant effectué cette saisie ne correspond pas à celui des courriers précédents et nous ne trouvons pas son nom dans les pages jaunes.

Nous n'avons toujours pas reçu de notification alors que cela fait déjà 6 jours...

De plus lors de cette saisie le compte de mon ami s'est retrouvé à 0.

J'ai entendu dire qu'il est possible de faire une demande pour que la banque dégèle un montant correspondant au RMI.

Mon ami peut-il faire cette demande même s'il ne touche pas le RMI?

Et comment se peut-il qu'en 4 mois la somme se retrouve aussi élevée alors que nous n'avons pas reçu de lettre?

Merci d'avance.